

Dynamiques genres dans l'accès à l'énergie de cuisson en milieu rural du Bénin

Prudent Windagbé FAGNIBO

Doctorant en Sociologie des Ressources Naturelles à l'Ecole Doctorale des Sciences Agronomiques et de l'Eau de l'Université de Parakou, Chercheur au Laboratoire de Recherche sur les Dynamiques Économiques et Sociales (LARDES), et au LaSoAA Université de Parakou (UP)
prudmed@gmail.com;

Yvette Obo ONIBON DOUBOGAN

Enseignante-Chercheuse à la Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines, Chercheuse au Laboratoire de Sociologie et Anthropologie Appliqué (LaSoAA), Université de Parakou (UP)

Latifou IDRISOU

Enseignant-Chercheur à la Faculté d'Agronomie de l'Université de Parakou, Chercheur au Laboratoire de Recherche sur l'Innovation pour le Développement Agricole (LRIDA), Université de Parakou,

Latif Adéniyi FAGBEMI

Enseignant-Chercheur à l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC), Chercheur au Laboratoire d'Energétique et de Mécanique Appliquée (LEMA) - EPAC, Université d'Abomey-Calavi,

Mohamed Nasser BACO

Enseignant-Chercheur à la Faculté d'Agronomie de l'Université de Parakou, Chercheur au Laboratoire Société-Environnement de l'Université de Parakou (LaSEn)

Résumé

La présente recherche décrit et analyse les inégalités genre dans l'accès à l'énergie de cuisson en milieu rural du Bénin. Elle est qualitative et faite à partir d'échantillonnage raisonné, et d'entretiens semi-structurés auprès des chefs de ménage et des acteurs du secteur énergétique et environnemental. Il ressort de l'analyse des résultats que les inégalités d'accès à l'énergie de cuisson en milieu rural du Bénin émanent des barrières à la justice énergétique. Elles sont construites autour de la division sociale du travail d'approvisionnement des ménages en source d'énergie d'une part, de l'usage différentielle des ressources et technologies énergétiques de cuisson, et soutenues d'autre part, par des relations de pouvoir dans les ménages. La présente recherche constitue une séquence de thèse qui établit un lien entre justice énergétique au Bénin et les comportements qui affectent les effets du changement climatique.

Mots clés: dynamique genre, inégalité, énergie, vulnérabilité, Bénin

Abstract

This research describes and analyzes gender inequalities in access to cooking energy in rural Benin. It is qualitative and made from reasoned sampling and semi-structured interviews with heads of households and actors in the energy and environmental sector. It emerges from the analysis of the results that inequalities in access to cooking energy in rural areas of Benin emanate from barriers to energy justice, built around the social division of labor for supplying households with energy sources on the one hand, and around the differential use of energy resources and technology for cooking, sustained by power relationship in households on the other. This research constitutes a thesis sequence that establishes a link between energy justice in Benin and the behaviors that affect the effects of climate change.

Keywords: gender dynamics inequality, energy, vulnerability, Benin

Introduction

Les pays en développement de l’Afrique subsaharienne et les femmes des zones rurales sont frappés par la « pauvreté énergétique ». La littérature récente a inclus la « pauvreté énergétique » dans le concept de « justice énergétique » comme une forme d’injustice énergétique (Bouzarovski et Simcock, 2017 : 641). Ce terme est apparu dans de nombreuses disciplines, où les travaux de recherche et les avancées sur ce concept s'accroissent. La pauvreté énergétique et le manque de ressources énergétiques rendent généralement difficile l'accès à des sources d'énergie fiables, comme l'électricité, forçant ainsi les ménages à se tourner vers les biocarburants, comme le bois et le fumier, pour cuisiner, ainsi que pour éclairer et réchauffer leurs maisons. Dans les disciplines sociales fondées sur des approches genres, la pauvreté énergétique est caractérisée par des relations inégalitaires de genre et renvoient aux « inégalités du bien-être » (Laugier et al., 2015 : 10), mettant l'accessibilité différentiel à l'énergie de cuisson au cœur des préoccupations. En effet, l'accès universel à l'énergie durable restera hors de portée tant que les inégalités n'auront pas été aplanies, indique le rapport Tracking SDG7 qui souligne que « dans un scénario de statu quo, le nombre de personnes sans accès à une cuisine propre en Afrique subsaharienne devrait augmenter de près de 20 millions chaque année cette décennie, passant de 923 millions en 2020 à plus de 1,1 milliard en 2030, alors

que de faibles gains dans le pourcentage des personnes ayant une cuisine propre ne parviennent pas à suivre le rythme de la croissance démographique » (IEA et al, 2022 : 57). En outre, en se référant aux évolutions observées ces dernières années dans les domaines de la technologie énergétique de cuisson, les populations rurales du Bénin semblent ne pas se conformer aux évolutions énergétiques, du fait des dynamiques de production et de reproduction de la vulnérabilité énergétique en milieu rural. C'est pourquoi le présent article inscrit dans le cadre de la thèse intitulée "contribution de la justice énergétique à l'atténuation des effets du changement climatique en milieu rural du Bénin" a pour objectif d'analyser les dynamiques genres dans l'accès à l'énergie de cuisson en milieu rural du Bénin. Il permet de générer de nouvelles preuves du niveau de justice énergétique en milieu rural du Bénin à partir des inégalités de genre dans l'accès à l'énergie de cuisson, ainsi que des raisons qui les sous-tendent.

1. Matériels et méthodes

1.1. Nature et aire géographique de la recherche

La présente recherche descriptive et analytique est basée sur une approche inductive. Elle est essentiellement qualitative avec la quantification de certaines variables dont la mise en exergue renseigne sur le niveau de justice énergétique de cuisson en milieu rural du Bénin, et ce, à partir des modalités définies en lien avec les objectifs. En effet, "la méthode qualitative se prête difficilement à la vérification et ne provoque jamais l'unanimité. Toutefois, il est possible d'utiliser la méthode qualitative et la méthode quantitative de façon complémentaire" (Montousse & Renouard, 2012 : 17). C'est pourquoi il est nécessaire de mesurer des variables susceptibles d'expliquer les vulnérabilités liées au choix de la technologie énergétique de cuisson, en vue de les rendre intelligibles à partir des perceptions des acteurs sur la justice énergétique d'une part, des logiques qui sous-tendent les relations de pouvoir liées à l'utilisation de l'énergie dans les ménages d'autre part.

L'aire géographique qui a servi de cadre pour la présente recherche est (Banigbé et Kocoumolou) dans le département du plateau au sud-Est

du Bénin ; (Léma-Yaka et Agbégbé) dans le département des collines au centre puis (Alfakoara, Guéné) dans le département de l'Alibori au Nord-Est du Bénin. Ces localités sont identifiées en fonction de leur vulnérabilité énergétique ou de l'importance de la disette énergétique. L'accent est par ailleurs mis sur le milieu rural des départements marqués par un taux de disette énergétique inférieure à 65% comme le traduit le tableau.

Tableau 1 : Répartition des départements en fonction de leur taux de desserte (chef-lieu exclu)

Catégorie	Taux de desserte %	Départements
1	>65%	LITTORAL, OUEME, ATLANTIQUE
2	[45 ; 65] %	BORGOU, COLLINES, DONGA, MOND, PLATEAU, ZOU, COUFFO
3	<43%	ALIBORI, ATACORA,

Source : (IED et Pratical Action, 2018 : 27)

1.2. Groupes d'acteurs cibles, échantillonnage et raisons de leurs choix

Dans le cadre du présent article qui porte sur ‘‘ dynamiques genres dans l'accès à l'énergie de cuisson en milieu rural du Bénin ‘’, les unités d'observation sont essentiellement les chefs de ménages (homme ou femmes ou leur représentant âgé d'au moins 18 ans, les élus locaux, les promoteurs de foyers améliorés et les promoteurs de sources d'énergies renouvelables). Par village sélectionné, un échantillon de seize (16) ménages a été retenu, soit trente-deux (32) ménages par commune, et choisi de manière raisonnée suivant le critère de seuil de saturation. En effet, les chefs de ménage sont supposés fournir des informations sur le choix de la technologie adoptée dans le ménage, sur les raisons qui motivent leur choix, ainsi que des informations sur la perception qu'ils ont des vulnérabilités qui découlent de l'adoption des sources d'énergie de cuisson. Lorsque le chef de ménage identifié n'est pas présent au cours de l'enquête, il est systématiquement remplacé par le représentant ou le chef de ménage éligible le plus proche de son ménage. Au total dans les zones d'étude, 96 chefs de ménages, y compris les élus locaux, les promoteurs de foyers améliorés et les promoteurs de sources d'énergie renouvelables, dont 16 femmes ont été enquêtés.

1.3. Techniques et outils de collecte des données

Les enquêtes empiriques ont démarré par la prise de contact avec les autorités politico administratives pour aboutir aux personnes ressources, aux chefs de ménage, aux organisations paysannes puis aux promoteurs des énergies renouvelables. Elles ont permis de collecter des données qualitatives sur l'objet de recherche grâce au guide d'entretien individuel, au guide de focus-group puis à la grille d'observation. Des méthodes d'entretiens individuels, de focus-group et d'observations directes ont été utilisées pour la collecte des données. Les entretiens semi-structurés ont porté sur le modes d'accès aux sources d'énergie utilisées dans le ménage pour la cuisson et pour les activités de production ; les déterminants du choix des sources d'énergies utilisées ; les conditions d'utilisation de la source d'énergie utilisée ; les fondements socioculturels de la division sociale du travail selon le sexe : impacts et/ou conséquences en matière d'accès à l'énergie de cuisson d'une part et à l'énergie de production d'autre part ; les discriminations sociales basées sur le genre dans la collecte, le transport du bois énergie (bois de chauffe et/ou charbon de bois) ; les enjeux de l'accès des hommes et des femmes aux sources d'énergies ainsi que les relations de pouvoir et structures/dynamiques intra-ménage liées aux ressources énergétiques.

1.4. Traitement et analyse des données

Les données collectées sont transcrites avec le logiciel Word puis transférés dans le logiciel d'analyse de données qualitatives QDA-Miner, pour codification en fonction des principaux centres d'intérêts caractéristiques des dynamiques de genre dans l'accès à l'énergie de cuisson. Il s'agit entre autre : des inégalités de genre/vulnérabilités dans l'accès à l'énergie de cuisson en milieu rural ; de l'équité dans l'accès et l'utilisation des sources d'énergies de cuisson ; des rapports de pouvoir dans l'accès à l'énergie. L'arbre qui résulte de la codification des données a permis de traiter les informations sur la base de l'analyse des discours et de contenus, ainsi que par triangulation pluri acteurs et pluri cite des données. La codification a permis de générer des statistiques et graphes à partir des données qualitatives disponibles. L'analyse des données est faite grâce à la théorie de l'équité (Aubrée et Bonduelle, 2011). Ce modèle montre

comment des individus avec des opinions différentes, voire conflictuelles, se mettent d'accord pour réguler les structures de base de la société, recherchant le consensus. Cette théorie cherche à concilier la garantie des libertés pour tous, l'égalité des chances et le maintien des seules inégalités qui profitent aux défavorisés. Par conséquent, c'est un modèle qui permet de montrer comment face à la vulnérabilité énergétique, et pour des raisons de survie, les populations vulnérables font l'option de faire usage des sources d'énergies et technologie de cuisson qui leurs paraissent bénéfiques, sans se soucier des conséquences de leur usage sur l'environnement, et ce, dans le but de répondre à leur besoin en énergie de cuisson du moment. En outre, la théorie de l'analyse stratégique de Martin et Crozier, (2012) permet de mettre en évidence comment les institutions multiplient des règles autour de la justice énergétique d'une part, les sentiments d'oppressions des populations, qui en découlent ; puis les stratégies développées par les populations à travers les règles de fonctionnement des ménages et qui renforcent les rapports de pouvoir, du fait des habitudes développées et enchevêtrées dans leur quotidien d'autre part. Par ailleurs, le modèle de l'action raisonnée (Ajzen 1991) et le modèle du comportement planifié (Ajzen 1985) sont mis à contribution en complément aux précédentes théories. En effet, la théorie de l'équité permet d'expliquer les inégalités enregistrées dans les rapports à l'énergie. Quant à la théorie de l'action raisonnée et celle de l'analyse stratégique, elles s'intéressent aux manœuvres favorables aux discriminations dans l'accès à l'énergie, les raisons qui les soutiennent ou le sens que les acteurs en donnent ainsi que les comportements qui en découlent, en vue de montrer comment les dynamiques genres dans l'accès à l'énergie en milieu rural du Bénin, influence les comportements qui militent pour le choix, et l'utilisation des sources et des technologies énergétiques en milieu rural du Bénin.

2. Résultats

2.1. Barrières à une grande justice énergétique en milieu rural du Bénin

Il s'agit de présenter les facteurs socioculturels qui freinent la justice énergétique ainsi que les effets induits sur le comportement des populations rurales du Bénin.

2.1.1. Rôles genres d'approvisionnement des ménages en énergie de cuisson

Les rapports sociaux de genre en lien avec l'approvisionnement en ressources énergétiques de cuisson constituent des paramètres importants pour l'analyse des interactions qui surviennent pendant la prise de décision sur la technologie énergétique à adopter et l'exploitation de la source d'énergie dans des ménages ruraux béninois. En effet, il est observé une répartition des rôles sociaux en fonction du sexe, de l'âge et du statut social des membres des ménages, dans l'approvisionnement et l'utilisation des ressources énergétiques, en occurrence celles destinées à la cuisson dans les ménages. 89 % des interventions met l'accent sur la contribution des femmes de ménage au ramassage et à l'acheminement des sources d'énergie de cuisson dans les ménages avec parfois l'aide des hommes ou des enfants. Mais lorsqu'il s'agit de l'achat de la source d'énergie de cuisson 69% des interventions souligne que c'est les hommes qui se chargent seul du financement de leur financement. Quant à l'approvisionnement des ménages en énergie d'éclairage, 83% des interventions font des hommes chefs de ménage, les principaux financiers. Il faut tout de même nuancer ces statistiques issues de la collecte des données qualitatives en se référant au sexe du/de la chef-fe de ménage. De la triangulation des résultats, il ressort que, lorsque le rôle d'approvisionnement du ménage revient à la femme, la dépendance énergétique de cuisson du ménage est fonction de ses affinités énergétiques et de ses capacités de solvabilité de la source d'énergie. Par conséquent, lorsque la décision de choix de la ressource énergétiques du ménage dépend du/de la chef-fe de ménage, elle engendre la vulnérabilité du membre de ménage en situation de dépendance financière et énergétique de cuisson. Ainsi, le membre de ménage en capacité de solder les charges d'approvisionnement de la source ou de la technologie énergétique se retrouve dans une position de dominant, imposant de ce fait la conduite à tenir pour l'exploitation de la ressource énergétique dans le ménage. Dans le cas des milieux ruraux du Bénin, n'ayant pas de rôle important dans l'approvisionnement du ménage en source énergétique de cuisson moderne, des femmes n'ont autres choix que de faire pression sur l'environnement immédiat en vue de satisfaire le besoins

d'approvisionnement du ménage en énergie. Pour y parvenir, le bois de chauffe est utilisé comme source palliatif d'énergie de cuisson. En outre, les charges d'approvisionnement en énergie sont fonction des rôles sociaux attribués aux membres du ménage. A ce titre, 87% des interventions soulignent que les hommes assurent le monopole de l'accès et du contrôle des sources d'énergie modernes pour l'éclairage domestique ou pour des activités reproductives dans les ménages ruraux du Bénin. Néanmoins, ils se préoccupent peu de l'approvisionnement des sources d'énergie ligneuses pour la cuisson et le chauffage. En effet les entretiens avec les catégories d'acteurs rencontrés reconnaissent que le ramassage du bois de chauffe relève des rôles socialement construits et réservés aux femmes et aux enfants du ménage. Ainsi, il arrive des situations qui renforcent la vulnérabilité énergétique des femmes, de par leur faible pouvoir financier surtout lorsqu'elles sont contraintes de financer l'approvisionnement des bois-énergie avec des revenus limités issus parfois de leurs maigres activités génératrices de revenus. En conséquence, elles préfèrent parcourir de longues distances pour se procurer du bois de chauffe dans les champs et forêts, mettant ainsi à mal les efforts de sauvegarde de l'environnement. En effet, le désir de satisfaction des besoins énergétiques de cuisson prime sur la protection de l'environnement. Cette situation est renforcée par les discriminations de genre dans l'accès à l'énergie de cuisson.

2.1.2. Discriminations de genre dans l'accès à l'énergie de cuisson

Malgré les restrictions culturelles et culturelles pour l'approvisionnement des ménages en sources d'énergie dont le bois-énergie en milieu rural du Bénin, la féminisation de la collecte du bois-énergie expose les femmes à plusieurs formes de discriminations sociales qui varient des longues distances parcourues, aux lourdes charges portées en passant par les agressions physiques et sexuelles dont elles sont souvent victimes, dans un contexte où les moyens de transports sont très peu développés en milieu rural. Aucune restriction sociale n'est prévue pour les femmes qui doivent généralement parcourir de longues distances et transporter des fagots de bois tout en

étant parfois en situation de maternité. En témoignent les propos de certaines femmes à travers l'extrait ci-après :

« Les femmes parcourent de longues distances pour s'approvisionner en bois. Les femmes enceintes et les mères allaitantes n'en sont pas épargnées. Très souvent accompagnées des enfants, elles ne bénéficient d'accompagnement que dans des rares cas où les hommes décident de leur porter d'aides en transportant sur une moto le bois-énergie » (Chef de ménage, Colline, Bénin, 2021).

Ces propos se traduisent par les données d'observations collectées dans les départements du plateau et de l'Alibori au Bénin.

Figure 1 : Elément de discrimination dans l'accès au bois énergie de cuisson



Source : Données de terrain, Bénin, 2021

Par ailleurs, loin d'être perçue comme une discrimination sociale, la collecte du bois-énergie par les femmes enceintes ou parturientes est socialement acceptée tant par les hommes que par les femmes. Cependant, dans les communautés d'immigrés nigériens de la commune de Malanville dans le département de l'Alibori par exemple, la femme est plus ou moins épargnée de la collecte de bois. En effet, elle profite de l'appui des hommes qui contribuent à l'approvisionnement du ménage en bien nécessaire pour l'épanouissement de la femme et pour la disponibilité des ressources nécessaires pour jouer pleinement son rôle reproductif. La collecte, le transport et l'acheminement du bois relève de la responsabilité des hommes qui se servent d'ânes ou de chameaux comme moyen de transport du bois.

En outre les agressions sexuelles ont été surtout déplorées dans des localités de Malanville où 19% des interventions dénoncent l'existence du fléau. A ce sujet, un instituteur affirme :

« Les abus sexuels constituent des fléaux auxquelles les femmes sont exposées lors du ramassage du bois de chauffe. En effet, les frères nomades qui circulent dans les champs (...) renforcent la vulnérabilité sexuelle des femmes surtout qu'elles sont parfois toutes seules en brousse, à la quête du bois énergie » (Instituteur, Alibori, 2021).

Cet avis est partagé, à travers le témoignage d'une femme originaire de Kandi, rencontrée à Guéné :

« Dans le village de Gogbedé, il y avait un éleveur qui était réputé pour les nombreux viols qu'il commettait sur les femmes. Lorsqu'il surprenait une femme en brousse en train de ramasser ou de porter du bois, il la violait et menaçait de la tuer si elle osait en parler à quelqu'un. Bien qu'il soit contraint à fuir son campement du fait de la pression populaire sur son clan, nous avons été obligé de développer des stratégies de sorte que lorsque nous allons collecter du bois nous sortons maintenant en groupe » (femme mariée, Alibori, 2021).

Il s'agit des situations de terrorisme renforcées par les discriminations sociales, et affectent les femmes dans l'approvisionnement du ménage en ressource énergétique ligneuse. De pareilles situations traduisent le niveau de justice énergétique de cuisson, ambiante dans le milieu. Cependant des mesures adaptatives sont loin de combler les attentes de ces dernières. En conséquence, l'attribution du rôle social d'approvisionnement des ménages en bois-énergie dans les milieux ruraux renforce la pérennisation de la collecte du bois (69%, 72% et 74%) puis réduit le choix des technologies modernes de cuisson (64%, 73% et 76%) respectivement dans les départements du Plateau, des Collines et de l'Alibori. Ce qui n'est pas de nature à réduire la pression humaine sur les forêts et ne permet non plus aux femmes de jouir du temps nécessaire à leur autonomisation (67%, 52% et 56%) respectivement dans les départements précités.

2.1.3. Autonomisation des femmes : un moyen d'amélioration de la justice énergétique pour une faible concentration des gaz à effets de serre

L'autonomisation des femmes et l'efficacité énergétique apparaissent comme deux types idéaux interdépendants dans la mesure où l'une est un véritable tremplin pour l'autre et vis-versa. Selon les données empiriques, l'accès à l'énergie fiable et de qualité est considérée comme une condition primordiale à l'épanouissement des humains en général et de la femme en particulier. En effet, l'accès à l'énergie et la capacité à en décider de son utilisation sont perçus par les cibles comme un déterminant du développement des activités économiques en milieu urbain et rural. Soit respectivement (87%, 78% et 81%) dans le Plateau, les Collines et l'Alibori. C'est notamment le cas par exemple de l'utilisation de l'énergie pour maraîchage, pour des activités de transformation agro-alimentaire, ou pour la production de riz, la vente de l'eau fraîche, pour la restauration, l'artisanat (la couture, la tresse, etc), en témoigne l'extrait d'entretien ci-après :

« Quand la femme a accès à l'énergie, elle peut mener ses activités de jour comme de nuit. Son commerce lui marche beaucoup mieux et elle peut participer aux dépenses du foyer et au paiement de la consommation énergétique » (Elu local, Alibori, Bénin, 2021).

Soutenant ce point de vue d'autres femmes renchérissent en ces termes:

« En tant que femme transformatrice des produits agricoles, accéder à une technologie énergétique moderne, à moindre coût et disponible sur place est pour nous une source de bonheur. Elle réduit nos souffrances. Elle nous permet d'avoir de meilleurs rendements : de produire beaucoup et vendre plus. » (Responsables d'association de femme, Alibori, 2021).

Toutefois, la solvabilité de la source d'énergie choisie par les femmes, constitue un frein aux choix des technologies énergétiques de cuisson moins polluantes et moins salissantes, comme le souligne l'extrait d'entretien ci-après :

« Chez nous ici, il y a des gens qui utilisent des foyers améliorés, du courant et même des machines, mais c'est les hommes qui les aident.

Si ce n'est pas leur mari, c'est un parent qui les appuient afin qu'elles puissent utiliser les moyens modernes pour mieux gagner leur vie et pour moins se fatiguer. Mais nous, hé !!!, si tu tentes et tu ne payes pas la facture, tu as problème avec ton mari (...) Moi par exemple, je ne fais rien. C'est mon mari qui travaille. Je n'ai pas d'argent pour dire que c'est telle technologie énergétique qui me plaît. Donc je continue de chercher le bois dans les champs » (épouse de chef de ménage, Plateau, 2021).

De tels propos illustrent clairement l'importance de l'accès au revenu et de l'autonomisation des femmes dans le choix des technologies énergétiques favorable à l'exercice de leur activité et à la sauvegarde de l'environnement. En effet, les données empiriques montrent que pour un revenu mensuel moyen général (hommes et femmes) 83000 FCFA en milieu rural, celui des femmes est de 19000 FCFA. En conséquence, des investigations sur l'inclusion sociale pour une justice énergétique de sauvegarde de l'environnement est indispensable. En vue d'améliorer les conditions dans lesquelles les individus et les groupes peuvent participer à la vie en société.

2.2. Equité dans la jouissance des sources d'énergie de cuisson en milieu rural du Bénin

Dans la présente séquence, les résultats sont relatifs à l'influence de la différenciation des besoins en source d'énergie de cuisson selon le sexe, ainsi que la portée de la prise en compte des inégalités genres dans la satisfaction des besoins énergétiques selon le sexe dans les ménages.

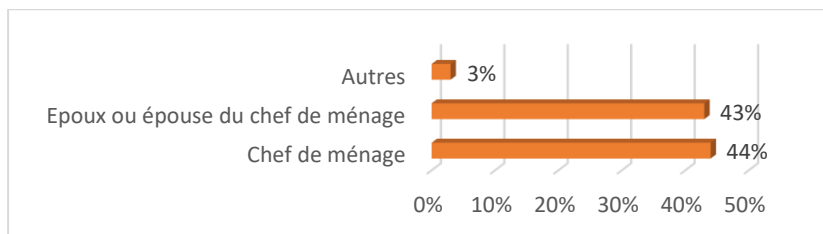
2.2.1. Différenciation des charges énergétiques de cuisson selon le sexe

Les interactions qui interviennent entre les membres du ménage dans l'approvisionnement en ressources énergétiques reposent fondamentalement sur des rapports sociaux de genre. En effet, il est observé une répartition des rôles sociaux en fonction du sexe, de l'âge et du statut social des membres du ménage, dans l'approvisionnement et l'utilisation des ressources énergétiques de cuisson en milieu rural du Bénin. Le témoignage d'une jeune fille de l'Alibori l'illustre si bien:

« Ce sont nos mamans qui vont à la recherche du bois puisque ce sont elles qui préparent pour nous nourrir. Les hommes ne sont pas contraints à participer à la collecte du bois. Cependant, l’approvisionnement en sources d’énergie électrique est à la charge des hommes parce que ce sont eux qui sont les chefs de ménages » (jeune, membre de ménage, 2021).

La répartition des charges d’approvisionnement en sources d’énergie de cuisson est donc fonction des rôles sociaux. Dans la plupart des ménages ruraux du Bénin, hormis les sources d’énergie pour la cuisson et le chauffage, ce sont les hommes qui assurent le monopole de l’accès et du contrôle des sources d’énergie pour l’éclairage domestique et les activités de production. Néanmoins, les données empiriques mettent en évidence une relative implication des femmes dans la prise en charge des dépenses liées à l’éclairage domestique. Généralement, la propension des femmes à prendre des décisions en matière d’approvisionnement du ménage en énergie électrique est fonction de leur contribution aux charges du ménage. Cependant, la charge de financement de la source d’énergie de cuisson est essentiellement partagée entre les hommes et les femmes comme l’illustre la figure 2.

Figure 2 : *Responsable du paiement de la principale source d’énergie de cuisson dans le ménage*



Source : Données de terrain, Bénin, 2021

Le graphe 4 montre que 43% des femmes contribuent à l’approvisionnement du ménage en sources d’énergie de cuisson par achat. Mais, la particularité les entretiens montrent que l’énergie ligneuse approvisionnée par la femme est aussi bien utilisée pour la cuisson dans les ménages que pour des activités génératrices de

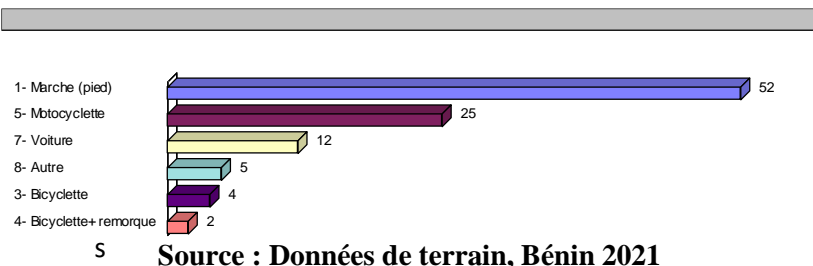
revenus. Il revient alors de s'intéresser à la contribution de l'équité entre les hommes et les femmes dans l'approvisionnement du ménage en ressources énergétiques de cuisson.

2.2.2. Portée de l'équité énergétique dans la satisfaction des besoins énergétique de cuisson

En vue de comprendre les enjeux liés à l'accès des femmes à l'énergie et leurs influences sur la diversification de leurs activités productives, la recherche est partie des contraintes auxquelles les hommes et les femmes sont confrontées dans l'approvisionnement des ressources énergétiques pour présenter les enjeux qui en découlent. En effet, l'accès à l'énergie est fondamental pour le bien-être humain. Que ce soit dans le domaine du transport, de la cuisson, du refroidissement/réchauffement des chambres, de la santé, de l'industrie, de l'éducation, des services de communication, l'accès efficace à l'énergie est indispensable. Mais, en milieu rural le besoin d'approvisionnement efficace en ressources énergétiques de production et de cuisson amène les populations à affronter diverses contraintes dont les plus importantes sont ; le caractère onéreux de la ressource énergétique et l'accessibilité géographique de la ressource.

A ce sujet, il s'agit de montrer comment l'accessibilité géographique aux ressources ligneuses influence la diversification des activités productives. Dans les milieux urbains, 27% des propos montrent que des ménages n'ont pas accès à la terre pour le ramassage du bois. Ils sont alors contraints de négocier le ramassage des ressources ligneuses de cuisson auprès des voisins ou de déboursier de revenus pour l'acquisition du bois de chauffe. Par contre, la majorité des ménages qui a accès à la ressource terre, s'en approvisionne dans les champs, moyennant un coût. En effet, pour s'approvisionner en ressources ligneuses, la recherche estime que les femmes passent en moyenne 16,88 heures/semaines, avec un minimum de 0,08 heures/semaines, et un maximum de 84 heures/semaines pour s'approvisionner en bois de cuisson. Un temps qui aurait été utilisé à des fins productives ou de diversification de leurs activités productives. Par ailleurs, plus de la moitié des femmes font le ramassage de bois à pieds, comme l'illustre la figure 3 ci-après :

Figure 3 : Moyen de transport utilisé pour l’approvisionnement de la source d’énergie de cuisson (%)



La figure 3 montre que les moyens nécessitant le déploiement d’efforts physiques, sont les plus utilisés dans l’approvisionnement des sources de cuisson, alors que l’analyse du corpus reflète que 69,5% de femmes contre 36,2% d’hommes participent majoritairement à l’approvisionnement de la principale source d’énergie de cuisson. Mais les femmes qui sont confrontées à ces contraintes ne s’en plaignent pas. C’est ce qu’illustre l’extrait d’entretien ci-après :

« C’est un gaspillage pour nous de rentrer du champ sans bois si le besoin en source d’énergie de cuisson se fait ressentir à domicile. Même si la distance entre le champ et le domicile est grande, cela ne pose pas de problème. En cas de fatigue, nous jetons le fagot de bois pour récupérer, puis reprenons le chemin. (...) Parfois, nous sommes seules sur des sentiers tortueux où la probabilité de rencontrer un passant en une heure de marche est faible. Si nous ne nous conformons pas à ce devoir, nous sommes tenues d’acheter le bois avant de cuisiner. Mais les hommes se désengagent de cette dépense. Ceux qui le désirent, reviennent avec le bois sur la moto ou le vélo, s’il n’y a pas de récolte à ramener du champ ». (O.K., FG, épouse du chef de ménage, 2021).

Cet extrait d’entretien montre que le besoin d’équité dans l’approvisionnement du ménage en bois de chauffe, fait que les femmes ne perçoivent pas l’approvisionnement en bois de cuisson comme une discrimination susceptible de réduire leur capacité productive. En effet, les femmes considèrent la collecte de bois

comme un devoir moral à accomplir. Des hommes ne pensent pas le contraire, en témoignent l'extrait d'entretien ci-après :

« C'est un devoir pour la femme de collecter le bois. Cela n'a jamais changé. Après les travaux champêtres, les hommes sont fatigués. C'est pourquoi les femmes sont chargées de ramasser les bois. De plus, elles sont les premières concernées par l'utilisation des bois à domicile. Parfois quand les femmes voient des hommes adultes porter du bois, elles se moquent d'eux » (O.H., EI, chef de ménage, 2021).

Ces extraits traduisent l'intériorisation et l'acceptation des habitudes de collecte de bois de cuisson par les femmes puis une légitimation de la répartition des rôles d'approvisionnement du ménage en source d'énergie de cuisson, basée sur la domination du détenteur du pouvoir de décision et sur une base inéquitable. En outre, ils mettent en exergue, la non-prise en compte des besoins d'épanouissement des couches vulnérables au niveau communautaire que dans les ménages, en ce qui concerne l'approvisionnement en énergie de cuisson.

3. Discussion

Le présent article a pour objectif d'analyser les inégalités genre dans l'accès à l'énergie de cuisson en milieu rural du Bénin, et ce, en vue de définir le niveau de justice énergétique de cuisson en milieu rural du Bénin. En se référant au « dix indicateurs qui caractérisent la justice énergétique » Sovacool et al., (2017), la présente discussion s'intéresse aux relations de pouvoir qui caractérisent l'accès et la consommation de l'énergie de cuisson ainsi qu'au choix de la technologie énergétique de cuisson en milieu rural du Bénin.

Un meilleur accès à une énergie fiable, de qualité ainsi que la capacité à décider des formes et des modes d'utilisation de la source énergétique, et de la technologie énergétique de cuisson offrent l'avantage de renforcer l'autonomie des cibles dont l'accès à l'énergie de production semble limité. En effet, en se référant aux formes de vulnérabilité et aux contraintes liées à l'accès et à l'utilisation de l'énergie sous toutes ses formes en milieu rural, le libre choix de la source d'énergie et de la technologie énergétique de cuisson contribue à soulager les peines des membres du ménage par réduction du temps des activités culinaires. En conséquence, des femmes pourraient

accroître leur participation à des instances de prise de décision. Cette analyse est confirmée par (Beguerie, 2015 : 121) qui soutient que « la présence du programme des plate-formes multifonctionnelles (PTFM)¹³ au Burkina-Faso permet un gain de temps d'environ 40 minutes par jour pour chaque femme concernée par la transformation des céréales ». Ce qui, par ricochet renforce leur leadership du fait du renforcement de la relation de pouvoir. L'énergie dont il fait allusion est à la fois mécanique, électrique et thermique. Ces sources d'énergie sont celles dont les membres de ménage ont besoin pour alléger les peines inhérentes à la réalisation des activités quotidiennes de reproduction et de production. A travers la mise en place d'une plate-forme en milieu rural les femmes bénéficient d'appuis technologiques grâce aux machines disponibles pour faciliter la transformation des produits et dans la réalisation d'activités génératrices de revenus. Les analyses de Beguerie sont restrictives aux inégalités énergétiques observées entre milieux urbains et ruraux, ainsi qu'entre les pays du Nord et ceux du Sud dans l'accès à l'énergie, du fait de la précarité en énergie électrique. Elles font fi des inégalités au niveau microscopique dans l'accès à l'énergie en général et à celle de la cuisson au sein des ménages en particulier. Pour y remédier, le présent article fait suite à celui de Onibon et al (2019) et discute de comment les inégalités de genre dans l'accès à l'énergie, freinent la capacité décisionnelle des femmes et le développement d'initiatives novatrices pour leur autonomisation et leur leadership. A ce sujet, à travers les barrières à une grande justice énergétique de cuisson, les construits sociaux autour du rôle de genre dans l'accès à l'énergie de cuisson en milieu rural du Bénin renforcent les contraintes auxquelles les membres de ménage doivent s'adonner au risque de subir des représailles des membres de la communauté. En effet, « le devoir de gratitude inhérent à la créance masculine peut avoir des conséquences directes sur la consommation personnelle des femmes, leur autonomie et/ou leur pouvoir de décision » (Henchoz, 2014 : 16). En outre, dans « De la division du travail social », Durkheim (1893 : 138) souligne que

¹³ Une PTFM est un ensemble d'équipements qui fournit des services énergétiques. La configuration de base d'une PTFM comprend un moteur diesel qui entraîne un moulin, une décortiqueuse et un alternateur. Ce dernier fournit de l'électricité pouvant faire fonctionner, entre autres, un chargeur de batterie et un poste à souder. La capacité du moteur peut être étendue pour l'éclairage, la réfrigération, le pompage de l'eau, etc. (Beguerie, 2015 : 20)

chaque société a ses propres valeurs. Cependant, il estime qu'il n'est pas nécessaire que chaque individu se conduise absolument en conformité avec elles : il suffit que les individus respectent les règles, sans avoir à justifier les intentions qui les animent " puisque, quand la division du travail devient la source éminente de la solidarité sociale, elle devient du même coup la base de l'ordre moral ". Cette réflexion demeure d'actualité à travers les interactions qui surviennent dans les ménages du fait des contraintes de l'accessibilité et de l'utilisation des sources et de la technologie énergétique disponibles en milieu rural du Bénin. En conséquence, les barrières sociales érigées autour de l'approvisionnement et de l'utilisation des ressources ligneuse, sont soutenues et renforcées par des discriminations entre catégories sociales ; appartenance au sexe ou à un cadre géographique donnée et influencent le choix de la source énergétique et de la technologie énergétique économique supposées et protectrice de l'environnement. Cette analyse est soutenue par Laugier et al., (2015) qui affirment que les inégalités de genre renvoient aux « inégalités du bien-être » et à la « spatialisation des inégalités. Mais elles sont cette fois-ci focalisées sur l'accès à l'énergie de cuisson, puis renforcées et soutenues par des barrières à une grande justice énergétique dont les principaux indicateurs sont les rôles de genre, les discriminations qui les sous-tendent et les entraves à l'autonomisation des femmes pour une consommation d'énergie à faible émission ou à faible concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. En conséquence l'accès à l'énergie contribue à l'amélioration des revenus des femmes et au renforcement de leur pouvoir de décider de la source et de la technologie qui leur paraît convenable.

Néanmoins, des auteurs soutiennent que l'accès à l'énergie est subordonné à la capacité de solvabilité des charges liées à la technologie énergétique choisie. Ainsi, les indicateurs de la justice énergétiques à savoir «disponibilité, abordabilité, durabilité, transparence et responsabilité, procédure régulière, responsabilité, résistance équité intragénérationnelle, équité intergénérationnelle, équité intersectionnalité» telles que retenus par (Sovacool et al., (2017 : 687), nécessitent que l'analyse des inégalités de genre dans l'accès à l'énergie soient transversales à chacun des indicateurs de la justice énergétique, en vue de tenir compte des plaintes qui entravent la

réalisation de la justice énergétique en milieu rural du Bénin. Toutefois, Frogneux, et al, 2015) soutiennent qu’ “il ne s’agit plus de penser l’énergie comme la condition de possibilité de nombreux moyens de vivre, mais plutôt de penser les choix de vie valorisés et ensuite de trouver les moyens variés d’y parvenir qui ne passent pas toujours par la mobilisation de beaucoup d’énergie ”. Bouzarovski & Simcock, (2017) vont plus loin et insiste sur l’approche inclusive de la justice énergétique qui plaide pour un partage équitable des bénéfices et avantages des services et systèmes énergétiques et pour plus de décisions inclusives. Un point de vue qui expose les injustices énergétiques dans les rapports à l’utilisation de l’énergie de cuisson en milieu rural du Bénin. En effet, le pouvoir de décision de la source et de la technologie énergétique de cuisson est détenu par le principal détenteur de pouvoir financier pour l’approvisionnement de la source d’énergie de cuisson. En conséquence, le contexte de pauvreté énergétique renforce l’exclusion dans la prise de décision en énergie de cuisson du ménage. Par ailleurs, la pauvreté énergétique contribue à l’utilisation des formes endogènes d’énergies de cuisson qui priorisent l’utilisation des ressources endogènes de cuisson (bois de chauffe, coque de noix de palme, tourteaux de maïs...), avec très peu d’imposition des chefs de ménage, du fait de la perception de gratuité des bois collectés, ignorant que le ramassage de bois a un coût, à défaut d’avoir un prix. De ce fait, les populations rurales du Bénin trouvent d’arguments pour exercer de fortes pressions sur les ressources sylvicoles et contribuent à la déforestation. Toute chose étant égale par ailleurs, ces populations dans leur rationalité, contribue à l’accroissement des gaz à effets de serre dans l’atmosphère.

Conclusion

La recherche sur les dynamiques genres dans l’accès à l’énergie de cuisson en milieu rural du Bénin est essentiellement qualitative. Elle fait référence aux innovations enregistrées ces dernières années dans la technologie énergétique de cuisson, pour décrire et analyser les inégalités genre dans l’accès à l’énergie de cuisson, et ce, en vue de définir le niveau de justice énergétique de cuisson en milieu rural du Bénin ainsi que des raisons qui le sous-tendent.

Pour atteindre ces objectifs, l'itération entre la recherche empirique et la recherche documentaire est faite. Les données empiriques collectées dans des situations d'entretiens individuels, de focus group et d'observations ont permis de disposer de corpus nécessaires à l'analyse des données. L'identification de trois communes du Bénin présentant une disette en énergie électrique importante a permis de définir le niveau de justice énergétique de cuisson dans les milieux ruraux du Bénin. L'analyse des données est facilitée grâce à l'usage du logiciel QDA-Miner, et, a permis de générer des données statistiques à partir de l'analyse du corpus de données qualitatives transcrites. Au vu de la littérature disponible, la combinaison de plusieurs modèles théoriques (la théorie de l'équité (Aubrée & Bonduelle, 2011) ; la théorie de l'analyse stratégique de Martin & Crozier, (2012), le modèle de l'action raisonné (Ajzen 1991) puis le modèle du comportement planifié (Ajzen 1985) ont permis de décrire et d'analyser les inégalités genre dans l'accès à l'énergie de cuisson en milieu rural du Bénin. De l'analyse des résultats, il ressort que les inégalités de genre dans l'accès à l'énergie de cuisson se manifestent par les rôles différenciés entre hommes et femmes, dans l'approvisionnement des ménages en source d'énergie d'une part, et les discriminations subies par les membres de ménage, du fait des relations de pouvoir dans l'approvisionnement des ménages en énergie de cuisson d'autre part. Par ailleurs, les barrières à une grande justice énergétique de cuisson soutenues par des relations inégalitaires dans le choix, l'approvisionnement ou la solvabilité de la source/technologie énergétique de cuisson du ménage freinent l'épanouissement des personnes vulnérables dans l'accès à l'énergie de cuisson. Il en résulte une limitation des efforts à leur autonomisation causée par la limitation de leur accessibilité au revenu du fait de l'adoption d'une technologie énergétique moins efficace pour générer de ressources suffisantes à leur autonomisation et à leur épanouissement. En outre, la rationalité dans l'accès à l'énergie d'une part, et dans la décision d'adopter une technologie énergétique d'autre part, dépend de la capacité de solvabilité des charges liées à la source d'énergie choisie et conditionne la jouissance de l'énergie en fonction des besoins des membres du ménage. En conséquence, la présente recherche éveille les consciences sur la nécessité de prise en compte transversale des

inégalités genre dans l'accès à l'énergie pour mesurer la justice énergétique en milieu rural. Elle permet également de focaliser les attentions sur les vulnérabilités qu'engendre la mise en pratique séparée des indicateurs de la justice énergétique. Par ailleurs, elle attire l'attention sur les risques d'augmentation de la concentration des Gaz à Effets de Serre, du fait de la déforestation à des fins énergétiques dans les milieux ruraux pour palier à la vulnérabilité énergétique.

Références bibliographiques

Ajzen Icek (2015), The influence of attitudes on behavior. The handbook of attitudes. 147 p.

Aubrée Loïc et Bonduelle Antoine (2011). L'équité au cœur des politiques climatiques : l'exemple des négociations relatives au climat et de la recherche de solutions à la crise énergétique. *Openedition*, 2, 0–17.

Begueur Victor (2015), *Impact de l'accès à l'énergie sur les conditions de vie des femmes et des enfants en milieu rural : analyse d'impact du programme des plate-formes multifonctionnelles au Burkina Faso*, Thèse de Doctorat unique en Economies et Finances, Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, 185 p.

Bouzarovski Stefan et Simcock Neil. (2017), Spatializing Energy Justice. *Energy Policy* 107 (April): 640–48, <https://doi.org/10.1016/j.enpol.2017.03.064>.

Durkheim Emile (1893), *De la division du travail social livre II et III*, 8ème édition, Paris, PUF, 416 p.

Frogneux Nathalie, Luyckx Charlotte, et Bartiaux Françoise (2015), Liberté individuelle et contraintes matérielles: une approche conceptuelle de la pauvreté énergétique en Belgique." *Vertigo*, no. Volume 14 Numéro 3:1–21, <https://doi.org/10.4000/vertigo.15617>.

Henchoz Caroline (2014), Indépendance financière, égalité et autonomie des femmes : une fausse promesse ?, *Pensée Plurielle*, n° 37(3), pp. 87-94, <https://doi.org/10.3917/pp.037.0087>

IEA (International Energy Agency); International Renewable Energy Agency; United Nations; World Bank Group et World Health Organization (2015), "Access to Clean Fuels and Technologies for Cooking." *Tracking SDG7: The Energy Progress Report 2018*,

<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/29812>.

IED et Pratical Action, 2018, Plan Directeur d'Electrification Hors Réseau : Etude pour la mise en place d'un environnement propice à l'électrification hors-réseau, MCA-Bénin, 170 p

Laugier Sandra, Falquet Jules, et Molinier Pascale (2015), Genre et Inégalités Environnementales: Nouvelles Menaces, Nouvelles Analyses, Nouveaux Féminismes, Cahiers Du Genre 59 (2): 5–20, <https://doi.org/10.3917/cdge.059.0005>.

Martin, Dominique et Crozier, De. Michel (2012). L ' analyse stratégique en perspective L ' analyse stratégique en perspective. *OpenEdition*, 50(2), 23.

Montousse Marc et Renouard Gilles (2012.), *100 Fiches pour comprendre la sociologie*, 5è édition, France, Breal, 232 p.

Onibon Doubogan Yvette, HADONOU Comlan Julien et FAGNIBO Windagbé Prudent. (2019), Justice énergétique et autonomisation des femmes rurales de la commune d'Ifangni au Benin, *Revue de Géographie BenGéO* volume thématique: 150–74.

Sovacool Benjamin K., Burke Matthew, Baker Lucy, et Chaitanya Kumar Kotikalapudi (2017), “New Frontiers and Conceptual Frameworks for Energy Justice.” *Energy Policy* 105 (November 2016): 677–91, <https://doi.org/10.1016/j.enpol.2017.03.005>.